

Questions orales

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je traiterai d'abord des observations de l'amiral Falls. Je ne ferai aucun commentaire sur ses remarques pour le moment, car j'ignore si ses propos ont été mal cités ou pris hors contexte.

L'ancien ministre de la Défense nationale connaît très bien l'amiral Falls, qui était chef d'état-major pendant son mandat. Je préfère de beaucoup attendre d'avoir le texte intégral de son discours pour m'assurer qu'il a bien été cité.

Pour ce qui est de l'engagement pris par notre ministre des Affaires extérieures à l'égard de l'OTAN, je crois que c'est conforme à la politique adoptée par l'OTAN en 1979. Nous sommes convaincus qu'il faut une force de dissuasion puissante et crédible, afin de prévenir la paix.

ON DEMANDE QUE L'AMIRAL SOIT RAPPELÉ

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le ministre sait pertinemment qu'il existe des Ordonnances et règlements royaux qui s'appliquent à tout, y compris à une déclaration irréflectée comme celle d'hier. L'article 19.36 des Ordonnances et règlements royaux dit ceci:

... Nul officier ou soldat ne fera, sans permission, de déclaration publique exprimant ses opinions sur toute question militaire qui est à l'étude par les autorités supérieures.

Il est évident que l'amiral Falls a oublié ce commandement. Le gouvernement a-t-il l'intention de le rappeler afin de mettre les choses au point, étant donné qu'il a clairement désobéi aux ordres?

• (1430)

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je voudrais tout d'abord apporter une rectification à ma réponse précédente. Quand j'ai dit «prévenir la paix», je voulais dire «prévenir la guerre». Je dois apporter cette rectification immédiatement aux fins du compte rendu.

En ce qui concerne les observations de l'amiral Falls, je voudrais rappeler au député qu'il relève de l'OTAN elle-même.

M. McKinnon: Il est payé par nous.

M. Lamontagne: Il n'a pas été délégué par le Canada; c'est l'OTAN qui lui a demandé d'assumer ce poste, et il relève des officiers de l'OTAN. Par conséquent, s'il y a des mesures à prendre, elles seront prises par l'OTAN.

* * *

L'AGRICULTURE

L'ANNONCE DE LA CRÉATION D'UN FONDS DE DÉVELOPPEMENT—LE MONTANT DESTINÉ À L'OUEST DU CANADA

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique. En modifiant hier le tarif statutaire pour le transport des céréales, le ministre des Transports a annoncé la création d'un fonds de développement agricole de 250 millions, dont 20 millions seraient destinés à l'Ouest du Canada. Faut-il voir un rapport quelconque entre ces 20 millions et les 4 milliards qui sont censés constituer le Fonds de développement économique de l'Ouest, mais dont on n'a pas entendu parler ces derniers temps et qui n'était d'ailleurs pas

mentionné dans la déclaration du ministre. Le ministre peut-il nous dire en outre quelles sont les industries de l'Ouest qui pourraient être subventionnées à même ce fonds sous réserve qu'elles n'entrent pas en concurrence avec d'autres entreprises canadiennes à qui le gouvernement accorde une aide financière?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je pourrais peut-être répondre à la question du député pour tirer au clair certains des points qu'il a mentionnés et qui ne correspondent guère à la réalité. Premièrement, la formule de compensation annoncée hier dans le cadre du nouveau tarif du Pas du Nid-de-Corbeau prévoit la création d'un fonds de 250 millions qui servira à accorder des subventions au secteur tant agricole qu'industriel. De ce montant, 75 millions sont spécialement destinés à l'Ouest et permettront de financer un certain nombre d'initiatives du secteur privé visant à diversifier l'activité industrielle et d'équiper les chemins de fer. Je songe notamment au nouveau système de télécommunications du secteur ferroviaire qui doit importer environ 450 millions de matériel afin de répondre à ses besoins, matériel que l'industrie canadienne pourrait très bien construire grâce à ces subventions.

Les 175 millions qui restent seront répartis entre le secteur agricole de l'Est et celui de l'Ouest, notamment pour la mise au point de cultures spéciales, le lancement de projets de recherche et de développement de même que des études sur les techniques de commercialisation et le matériel de détection, dans le but d'améliorer le rendement agricole dans toutes les régions du Canada ainsi que dans l'Ouest. Nous exposerons le détail des programmes qui seront mis sur pied après que nous aurons consulté les gouvernements provinciaux et les milieux agricoles et industriels quant à la meilleure façon de répartir ces fonds, afin d'aider ces deux secteurs à tirer parti des immenses possibilités que présente la nouvelle formule du Pas du Nid-de-Corbeau.

L'INCIDENCE DE L'ANNONCE SUR LA SASKATCHEWAN

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, seulement 10 p. 100 des contrats de matériel ferroviaire sont attribués à des fournisseurs étrangers. C'est donc dire que les entreprises de l'Ouest ne peuvent espérer développer leur marché que de 10 p. 100 dans ce domaine. Le mystérieux Fonds de développement économique de l'Ouest suscite de vives inquiétudes chez nos concitoyens de cette région qui n'en ont pas encore vu l'ombre. Le budget de juin du ministre des Finances stipulait bien l'établissement d'un fonds pour la création d'emplois, fonds qui ne constituait qu'une réserve pour les pots-de-vin des libéraux puisque sa gestion n'a même pas été confiée à un ministre hiérarchique. Les crédits étaient attribués par les bureaux ministériels de la Saskatchewan. Si les entreprises ne peuvent espérer conquérir que 10 p. 100 du marché dans le domaine ferroviaire en Saskatchewan et que l'on n'accorde pas de subvention précise, comment l'industrialisation pourrait-elle se faire au rythme des changements tarifaires prévus par la loi?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je précise tout d'abord que les subventions en vertu du fonds de développement économique de l'Ouest n'ont rien de mystérieux.